



## POUOLS - TERRIEU

### VOIRIE

■ **En quoi consisteront les travaux rue du Truc d'Anis ?** Les problèmes d'assainissement seront pris en compte et le revêtement sera refait en enrobé. Si vous prévoyez de faire installer la fibre, il est important de prévoir le raccordement avant les travaux.

■ **L'enfouissement des réseaux est-il prévu allée de l'ancienne Gendarmerie et chemin des Combes ?** Une étude a été réalisée pour l'allée de l'ancienne Gendarmerie. C'est un budget conséquent (120 000 €). La programmation reste à faire. Pour le chemin des Combes, les travaux ne sont pas prévus pour le moment.

■ **Des propriétés du Plan des Iris reçoivent des eaux de ruissellement.** Nous allons faire en sorte que ces eaux se déversent dans les avaloirs avant de réaliser les travaux de la rue du Truc d'Anis.

■ **L'allée de l'ancienne Gendarmerie est dangereuse en raison de la vitesse des automobilistes. Une rénovation est-elle prévue ?** L'aménagement provisoire réduit la vitesse et a supprimé les remontées en sens interdit. La rénovation de la voie sera réalisée après l'enfouissement des réseaux.

### ESPACES VERTS

■ **Un terrain situé à moins de 100 m des zones naturelles n'est jamais débroussaillé.** Ces espaces verts sont privés. Tous les riverains n'ont pas encore signé pour la rétrocession de ces terrains à la commune. Dès lors, la commune se chargera du débroussaillage.

### PROPRETÉ URBAINE

■ **Les travaux du club-house de tennis occasionnent de nombreux déchets à côté du cimetière.** Le chantier se termine, tout sera nettoyé.

■ **Le sentier piétonnier rue des Wisigoths/Terrieu est à nettoyer.** Ce sera fait, ainsi que le chemin de Firmin.

■ **Il n'y a pas de container à verre à proximité des Claparèdes.** La CCGPSL en a installé un au bas de la rue du Boucher pour tout le quartier.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

■ **Pourquoi les feux ne sont pas remis en service rue de la Grenouille ?** Le système actuel est celui qui fonctionne le mieux. Il suffit de respecter le Code de la route, soit la priorité à droite.

■ **La vitesse des automobilistes est excessive rue du Truc d'Anis, dans le lotissement des Micocouliers, dans la ZAE des Avants, à la Pierre Plantée.** Des radars pédagogiques seront installés en 2024 pour sensibiliser les automobilistes. Nous pourrions les déplacer dans les quartiers. Dans certains lotissements, la vitesse peut être réglée par des discussions courtoises entre voisins. Pour la ZAE, faciliter et sécuriser le déplacement des piétons/vélos est le plus pertinent. Enfin, pour la Pierre Plantée, les portails seront fermés dès la fin des constructions pour clarifier le sens de circulation.

### MOBILITÉ

■ **Un piétonnier est-il prévu pour rejoindre le village à partir de la Pierre Plantée ?** Un projet sur toute l'entrée nord vous sera présenté mais ce n'est pas pour tout de suite.

■ **Une liaison est-elle prévue vers le futur terminus de la ligne 5 de tramway (rond-point de Girac) ?** Le réseau li0 assure actuellement une liaison vers la station Occitanie. Une rotation entre le rond-point de Girac et la commune sera plus fréquente, aux alentours de 2026.